



## Consommation en mode veille : même éteints, vos appareils veillent encore...



## Vous venez d'éteindre votre téléviseur. Mais celui-ci est-il vraiment éteint?

Un nombre croissant d'appareils électriques sont conçus pour être alimentés 24 heures par jour, sept jours par semaine. Même « éteints », ces électroménagers et ces appareils électroniques continuent de consommer de l'électricité pour alimenter certaines fonctions, comme les horloges, les minuteries et les touches à effleurement, ou pour recevoir des signaux de télécommandes. C'est ce qu'on appelle la consommation en **mode veille**. (À noter que certains ouvrages techniques emploient aussi l'appellation **mode attente**.) Les chargeurs de piles (pour les téléphones sans fil, par exemple) ou les blocs d'alimentation externes (pour les ordinateurs portatifs, par exemple) consomment également de l'électricité lorsqu'ils sont branchés, même si l'appareil qu'ils alimentent est pleinement chargé ou débranché. Certains appareils électroniques (comme les boîtiers décodeurs pour téléviseurs) sont toujours actifs, en attente de recevoir un signal.

En fait, la seule façon de s'assurer qu'un dispositif électronique ne consomme pas d'électricité est de le débrancher de la prise murale.

### Alors, quel est le problème?

Bien que la consommation en mode veille de la majorité des appareils soit relativement faible, allant généralement de 0,5 à 10 watts d'électricité, le nombre d'appareils ainsi alimentés est élevé et ne cesse de croître. De plus, même si bon nombre des fonctions activées par l'alimentation en mode veille sont utiles, leur consommation d'électricité est souvent beaucoup plus élevée que nécessaire.

Aussi appelée « fuite d'électricité », « consommation vampire », « charge fantôme », « consommation en attente », la consommation en mode veille représente de 5 à 10 p. 100 de toute l'électricité utilisée dans un foyer canadien moyen. À l'échelle nationale, on estime que le mode veille consomme de 5,09 à 5,80 térawattheures (TWh), soit de 5 090 000 000 à 5 800 000 000 kilowattheures (kWh). Une telle consommation représente non seulement un gaspillage d'argent, mais aussi une pression sur l'environnement. Réduire à 1 watt (W) ou moins la consommation en mode veille de tous les appareils représenterait une économie de 1,36 TWh, soit, en frais d'électricité, de 341 à 392 millions de dollars par année approximativement. Les émissions de dioxyde de carbone CO<sub>2</sub> s'en trouveraient aussi réduites, de 1,73 à 1,99 mégatonnes (Mt).

## Réduire la consommation en mode veille

### Dans la maison

- ✓ À l'aide d'un wattmètre, que vous pouvez acheter, louer ou emprunter (on en trouve dans certaines bibliothèques), déterminez les appareils qui consomment le plus d'énergie en mode veille. Faites de ceux-ci votre priorité. Ne menez pas inutilement la lutte sur tous les fronts : il n'y a probablement pas lieu de débrancher les appareils dont le mode veille ne consomme que 0,5 W.
- ✓ Débranchez le chargeur dès que l'appareil alimenté est pleinement chargé ou lorsque vous n'utilisez pas le chargeur. Celui-ci continue de consommer de l'électricité même lorsque l'appareil qu'il sert à charger a été retiré. Cette électricité est gaspillée sous forme de chaleur (que vous pouvez sentir simplement en touchant le chargeur branché).
- ✓ Si vous utilisez régulièrement plusieurs chargeurs (p. ex., pour les outils électriques, les téléphones cellulaires, les assistants numériques personnels), songez à créer un « poste de charge » où tous les chargeurs seront branchés à une seule barre d'alimentation : cela vous permettra de surveiller leur emploi et de les éteindre tous en même temps.
- ✓ Lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique, demandez-vous si toutes les options offertes sont nécessaires. Utilisez-vous vraiment la minuterie de la nouvelle cafetière, par exemple, ou la télécommande d'un ventilateur?

### Dans la salle de divertissement

- ✓ Lorsque vous achetez une nouvelle chaîne audiovisuelle, recherchez les produits homologués ENERGY STAR®. Ces produits consomment jusqu'à moitié moins d'électricité en mode veille tout en offrant le même rendement, au même prix que les modèles moins écoénergétiques.
- ✓ Lorsque vous avez terminé de regarder un film ou de jouer à un jeu vidéo, éteignez le lecteur de DVD ou la console de jeux, en plus du téléviseur. Ces périphériques de téléviseur consomment une quantité importante d'électricité : laissés allumés, les lecteurs de DVD consomment de 5 à 25 W, les décodeurs (pour le câble ou la réception satellite), de 6 à 41 W et les consoles de jeux, jusqu'à 185 W).
- ✓ Si vous n'utilisez qu'occasionnellement certains appareils de consommation électronique, comme un deuxième téléviseur, lecteur de DVD ou système audio, branchez-les dans une barre d'alimentation afin de pouvoir aisément les mettre hors tension et d'éviter la consommation en mode veille. Quarante pour cent de toute l'électricité consommée par les appareils de consommation électronique est dépensée en mode veille.
- ✓ Consultez les guides d'utilisation pour profiter de tous les avantages offerts par les fonctions d'économie d'énergie intégrées aux appareils électroniques.

### Dans votre bureau à domicile

- ✓ Recherchez les produits homologués ENERGY STAR lorsque vous faites l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante ou de tout autre appareil de bureau. Offerts à des prix concurrentiels, les produits homologués ENERGY STAR sont faciles à trouver.
- ✓ Par exemple, un ordinateur homologué ENERGY STAR (selon les spécifications de juillet 2009) consommera de 30 à 60 p. 100 moins d'électricité, selon l'utilisation, qu'un modèle dépourvu de fonctions d'économie d'énergie. Les ordinateurs qui fonctionnent en mode de consommation réduite une grande partie du temps permettent non seulement d'économiser de l'électricité, mais produisent moins de chaleur et durent plus longtemps. De plus, le fait qu'ils consomment beaucoup moins d'électricité, pourra réduire les charges de climatisation, le bruit des ventilateurs et des transformateurs, ainsi que les émissions électromagnétiques des moniteurs.
- ✓ Activez les fonctions de gestion de l'énergie de votre ordinateur et de votre moniteur homologués ENERGY STAR (consultez le guide d'utilisation à ce sujet). Laisser « dormir » l'équipement aura un effet certain sur votre facture d'électricité, et il ne faut que quelques secondes pour que l'ordinateur se remette en marche à votre retour.
- ✓ Éteignez l'ordinateur lorsque vous ne l'utilisez pas. La majeure partie du gaspillage d'électricité se produit lorsqu'il reste allumé la nuit, les fins de semaines ou durant de longues périodes d'inactivité le jour.



### LE SAVIEZ-VOUS?

Dans les pays industrialisés, un foyer moyen utilise de 5 à 10 p. 100 de sa consommation totale d'énergie pour alimenter les appareils ménagers et électroniques en mode veille.

- ✓ Évitez d'utiliser les « économiseurs d'écran » : le moniteur consommera la même quantité d'électricité qu'en fonctionnement normal. La meilleure façon de protéger l'écran (et d'économiser l'électricité en même temps) est d'activer la fonction de gestion de l'énergie qui éteint le moniteur après une certaine période d'inactivité.
- ✓ Branchez votre matériel de bureau à domicile dans une barre d'alimentation que vous pouvez facilement éteindre lorsque vous n'avez pas à utiliser ce matériel. En plus de vous faire économiser de l'électricité et de l'argent, cela pourra prolonger la durée de vie de vos appareils. En outre, le choix d'une barre d'alimentation dotée d'un limiteur de surtension les protégera en cas de surtensions, de variations brusques et d'autres fluctuations du courant électrique.

## Disponibilité des appareils de consommation électronique et du matériel de bureau portant le symbole ENERGY STAR

Le symbole ENERGY STAR figure maintenant sur de nombreux appareils de consommation électronique et appareils de bureau vendus au Canada, sur leur emballage ou dans les brochures qui les accompagnent.

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada, fait la promotion du symbole international ENERGY STAR au Canada et en régit l'utilisation. Les grands fabricants et détaillants de produits à haut rendement énergétique, les services publics et les détaillants de services énergétiques, tous les ordres de gouvernement et les groupes d'intérêts reconnaissent les avantages qu'ENERGY STAR procure aux consommateurs.

**Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'Initiative de haute efficacité ENERGY STAR au Canada, veuillez consulter le site Web à l'adresse [energystar.rncan.gc.ca](http://energystar.rncan.gc.ca). Pour commander des publications ENERGY STAR, veuillez composer le numéro sans frais du service de publications, 1-800-387-2000.**

### Pour recevoir d'autres publications gratuites, veuillez écrire à :

Publications Éconergie  
Office de l'efficacité énergétique  
Ressources naturelles Canada  
a/s Communications St-Joseph  
Service de traitement des commandes  
1165, rue Kenaston  
Case postale 9809, succursale T  
Ottawa (Ontario) K1G 6S1  
Télécopieur : 613-740-3114  
ATME : 613-996-4397 (appareil de télécommunication pour malentendants)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, par téléphone au 613-996-6886 ou par courriel à l'adresse suivante : [droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@tpsgc-pwgsc.gc.ca).

L'Office de l'efficacité énergétique de Ressources naturelles Canada  
*Engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route*

